

Là où je vis, j'agis !

Réunion du jeudi 5 octobre 2017

Compte-rendu

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville – 81023 Albi cedex 9
05 63 49 11 23 – conseilsdequartier@mairie-albi.fr – www.mairie-albi.fr

Le restaurant scolaire de l'école de la Curveillère a accueilli la cinquième réunion du conseil des quartiers Ouest - Pointe de Marre. Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Madame le Maire,

Michel Franques, premier adjoint au Maire délégué au sport, tourisme, promotion et actions événementielles,

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée à la démocratie participative et au commerce,

Bruno Lailheugue, conseiller municipal délégué à la biodiversité, systèmes d'information et aux nouvelles technologies,

Sylvie Bascou-Vialard, maire-adjoint déléguée aux affaires scolaires et chargée du conseil économique, social et environnemental local,

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Étaient présents :

Paul ANDRIEU
Michel ANSELME
Anne-Laure AZEMA
Marie-Claude BASCOUL
Paulette BERCERIL
Julien BESTION
Henri BOULARD
Agnès CAUSSANEL
Jean-Paul DECAYRE
Hervé DESDEMAINES
Marie-France DOUERIN
Michel FERNANDEZ
Cécile FREJAVILLE
Céline GALLOIS-MONTBRUN
Mireille GAUTHIER
Alexandre GENIEYS
Monique LAVOLTE
Lucette LECAILLE
Léa LOUIS
Claude MAFFRE
Lara MENAGER
Alain MOLINIER
Christian NOUAL
Jacques NOVAK
Marie-Claude PEREZ
Andrée RENAUX
Eric ROUQUETTE
Joëlle SALIBA
Jean-Claude SOUYRI
Michel VIGNE

Mira ADAM
Serge BAYSSE
Jean-Luc BONNET
Jeannette BOZZO
Yves CARRAT
Pierre CHAMPAGNAC
Christine CHASSAIN
Emmanuelle CIZERON
Marie-Amélie COCHEN
Gaëtane DELEBARRE
Antoine FAURE
Pierre GALLOY
Ginette JEANJEAN
Julie JOUSSELLIN
Christian LAPEYRE
Alain LOISON
Michel LOUIS
Catherine MARTY
Marie-Hélène MELI
Laurent MOYSSET
Viviane NICOLAS
Jean PELISSIER
Danièle PERUGIA
Claudine PIERROT
Maurice PIERROT
Jean-Claude PLANES
Hélène PLO
Bertrand POUPOUNOT
Bernard PRADINES
Michèle RESSEGUIER
Céline RIBAUT
Francis ROBERT
Gilles ROUZIES
Frédéric SEGURA
Patricia VALS
Laurent VELTEN

Étaient excusés :

Jean-Michel BOUAT, maire-adjoint délégué au développement durable et aux quartiers Ouest-Pointe de Marre,
Dominique PECHDO, élu de l'opposition,

Animée par Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée à la démocratie participative et au commerce et Sylvie Bascoul-Vialard, adjointe au maire en charge des affaires scolaires, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la cinquième fois les conseillers du quartier.

L'actualité des 12 conseils de quartier albigeois

En introduction, Laurence Pujol souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et rappelle l'esprit et les principes de fonctionnement des conseils de quartier.

Elle présente Mesdames Ollivier et Servant, membres du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn, venues travailler avec les conseillers sur les possibilités de renforcement de l'attractivité de la place du Foirail du Castelviel.

Laurence Pujol revient ensuite sur l'organisation des deux rendez-vous thématiques proposés les 13 mai et 24 juin derniers à l'ensemble des conseillers de quartier albigeois, respectivement sur les thèmes « attractivité / promotion territoriale » et « espaces naturels et agriculture urbaine ». Ces rendez-vous qui ont remporté un vif succès (environ 200 participants) ont ainsi permis d'évoquer des sujets transversaux aux différents quartiers intéressant les Albigeois.

Elle évoque également la nécessité pour les conseillers de communiquer au service Vie des Quartiers, Citoyenneté, Jeunesse, leur adresse électronique dans le cadre de la modernisation des démarches de démocratie participative. En effet, l'équipe municipale souhaite pouvoir partager en temps réel des informations sur la vie municipale et l'actualité des 12 quartiers avec les conseillers (informations travaux, animations, ...).

Elle rappelle qu'il est possible de s'inscrire à tout moment au conseil de quartier et que Jean-Michel Bouat, élu délégué aux quartiers Ouest – Pointe de Marre tient ses permanences de proximité :

le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h à la maison de quartier du Castelviel

Information sur la gestion différenciée des tontes des espaces verts

Laurence Pujol présente ensuite l'organisation de tontes différenciées des espaces verts de la ville en réponse aux questions exprimées durant l'été par plusieurs habitants :

Elle explique que sur certains espaces publics, dont la plaine de la Mouline ou la base de loisirs de Pratgraussals, les prairies ne sont que partiellement fauchées... cette pratique est un choix de gestion. Le fauchage tardif est une technique qui permet de préserver la richesse spécifique du milieu et d'accroître sa biodiversité. La période de fauche, retardée à la fin de l'été permet la pleine expression des potentialités du milieu, que ce soit la faune ou la flore. La fauche tardive qui est intéressante du point de vue paysager, offre une ambiance agréable, colorée et vivante en plus de favoriser une multitude d'insectes, d'oiseaux et de micromammifères associés à cette flore. En effet, en laissant la nature se développer à son grès, les herbes et les fleurs sauvages pousser plus librement, de nombreux insectes devenus rares, comme les papillons ou les abeilles, font leur

retour ce qui attire naturellement les prédateurs que sont les oiseaux. Ces derniers trouvent de plus dans ces zones sauvages un refuge idéal. La chaîne alimentaire est ainsi restaurée et la nature reprend ses droits.

Elle rappelle également que la gestion différenciée consiste à soigner et entretenir de manière plus ou moins régulière les espaces verts, en fonction de l'utilisation qui en est faite. Les endroits très fréquentés par le public, comme les parcs et jardins, bénéficient d'une attention toute particulière pour le plaisir et le confort de tous tandis que les espaces plus « sauvages » ou plus retirés, comme l'échappée verte sont volontairement moins entretenus (sans négliger la sécurité et le confort des promeneurs), la priorité étant ici accordée à la flore et, par voie de conséquence, à la faune.

Moustique tigre

Bruno Lailheugue répond ensuite aux préoccupations exprimées durant l'été concernant la présence du moustique tigre sur le territoire albigeois.

Il explique qu'en Occitanie, une surveillance du moustique tigre est mise en place chaque année par l'Agence régionale de Santé du 1er mai au 30 novembre conformément au plan d'anti-dissémination de la dengue et du chikungunya.

Il informe les conseillers qu'Albi est sous surveillance et que ce dispositif repose sur :

- La surveillance des populations de moustiques (surveillance entomologique),
- La surveillance des cas humains (surveillance épidémiologique) basée sur un système de signalement accéléré à l'Agence régionale de santé (ARS) des cas suspects de dengue, de chikungunya et de zika.

Le moustique se développe en quatre étapes : œuf, larve, nymphe et adulte. Les larves de moustiques ont besoin d'eau stagnante pour se développer. De plus, tous les moustiques n'occupent pas la même niche écologique. Le moustique « tigre » est fortement affilié à l'homme et il vit au plus près de chez nous car il se déplace peu. Le moustique qui vous pique est né chez vous et qu'il se développe dans de petites quantités d'eau : des soucoupes de pots de fleurs, des vases et tout récipient contenant de l'eau.

Pour éliminer les larves de moustiques il faut :

- Supprimer les endroits où l'eau peut stagner (petits détritiques, pneus usagés, encombrants ou déchets verts)
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drainages.
- Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu : bidons d'eau, citernes, bassins, ...
- Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Des campagnes annuelles de démoustication sont effectuées annuellement sur le domaine public par une entreprise mandatée par la communauté d'agglomération pour assurer un traitement anti-larvaire sur les avaloirs et les égouts.

Pour toute information : service hygiène de la C2A (<http://www.grand-albigeois.fr/236-hygiene-et-sante-publique.htm>; 05 63 76 05 97).

Les habitants sont invités à signaler la présence de moustiques tigres sur www.signalement-moustique.fr

A la demande des conseillers, il sera proposé à la rédaction d'Albimag de faire une information visant à proposer aux Albigeois des gestes simples pour limiter la propagation de ces insectes.

Wifi public

Dans un autre registre, Laurence Pujol annonce que la Ville a lancé un nouveau service du WIFI gratuit à destination des Albigeois et des visiteurs sur 3 zones : le jardin national, la place Sainte-Cécile et le Stadium. Il fonctionne tous les jours de 7h à 23h grâce aux deux bornes relais installées sur ces sites.

Démarches et rendez-vous de démocratie participative en 2018

Elle évoque enfin le calendrier prévisionnel des démarches de démocratie participative en 2018 et spécifie que plusieurs rendez-vous ponctueront l'année :

- la 6ème série de conseils de quartier au printemps
- 5 réunions publiques par grands secteurs à l'automne
- possibilité d'un rendez-vous thématique complémentaire pour les conseillers de quartier (à définir).

Actualité du quartier Ouest – Pointe de Marre :

Permanences services publics de proximité

Concernant l'actualité du quartier, Laurence Pujol et Sylvie Bascou-Vialard font le point sur les permanences de services publics de proximité développées dans le quartier, à la demande des conseillers :

- au Rudel: reprise des permanences à la demande des conseillers chaque jeudi après-midi depuis février 2017. Permanence transférée à la MQ Castelviel pendant les travaux à la MQ du Rudel (de septembre 2017 à mars 2018).
A ce jour: 154 usagers reçus et 176 demandes traitées
- aux Amandiers : se tient chaque vendredi matin matin depuis avril 2017, une nouvelle permanence.
A ce jour : 87 usagers reçus et 113 demandes traitées.

> Ces permanences proposent divers services : espace de convivialité, CNI passeport, élection, tri sélectif, recueil des demandes de vie quotidienne, demande association, aide aux démarches administratives...

Aménagements, travaux et équipements du quartier

Elles évoquent ensuite succinctement les travaux en cours de modernisation – extension de la MQ Rudel qui seront développés dans le groupe de travail « déplacements, aménagement et équipements de proximité », l'évolution de la zone Eco 2 Rieumas qui accueille de nouvelles entreprises : Cryptéo, Transports Rivals, AGV Mécatronique, Cecarelli, Sud-Ouest Signalisation et font un point sur le déroulement du chantier passerelle.

Laurence Pujol rappelle enfin l'ensemble des travaux réalisés ou en cours dans le quartier:

- Rue de la Curveillère : fin des travaux pluriannuels de réfection d'ensemble de la voie > 3ème tranche : portion comprise entre la rue de Finlande et la rue Charles Baudelaire dont l'inauguration a eu lieu le 20 septembre dernier.
Coût total : 3 060 000 euros / Calendrier : 3 tranches réparties entre 2015 et 2017.
- Rue de Crins : poursuite des travaux de réfection du réseau et des branchements d'adduction d'eau potable pour un montant de 271 000 euros et de renouvellement des branchements du réseau d'eaux usées entre fin juin et début septembre pour un montant de 119 000 euros.
- Chemin de la Guitardié : poursuite des travaux d'élargissement du chemin entre mai et septembre pour un montant de 263 000 euros.
- Pont du Séoux: travaux d'élargissement qui ont démarré mi-juin et seront terminés courant novembre. Le montant des travaux s'élève à 345 000 euros.
- Rue Hélène Boucher : réfection du revêtement de la chaussée en enduits superficiels.
- Rue Guynemer : réfection du revêtement de la chaussée en enduits superficiels.
- Rue Mermoz : réfection du revêtement de la chaussée en enduits superficiels.
- Rue Baron de Gorsse : réfection du revêtement de la chaussée en enduits superficiels.
- Chemin de Sainte Carême : réfection du revêtement de la chaussée en enduits superficiels.

Certains conseillers souhaitent rappeler leur intérêt sur la question du devenir de l'école Camille Claudel.

Sylvie Bascoul-Vialard, adjoint au maire en charge des affaires scolaires, rappelle le contexte et l'historique de ce dossier et confirme qu'elle se tient à la disposition des parents d'élèves pour les recevoir en mairie.

Un travail de réflexion par groupes

Trois groupes de travail thématiques sont constitués :


- Mise en valeur et attractivité du secteur Place du Foirail du Castelviel
- Déplacements, aménagements et équipements de proximité
- Plaine de Canavières : Etat des lieux

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Anne-Laure Azéma pour le groupe «Mise en valeur et attractivité du secteur Place du Foirail», Mireille Gauthier pour le groupe « Déplacements, aménagements et équipements de proximité », Michel Fernandez, pour le groupe «Plaine de Canavières».

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette cinquième réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.

Mise en valeur et attractivité du secteur Place du Foirail du Castelvial

<i>Sujets - Propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p><i>Présentation et échanges sur la rénovation de la Halle>>>></i></p> 	<p>En introduction de cet atelier, il est rappelé que la Ville a entrepris la rénovation de la Halle. Ce bâtiment de surface couverte de 2300 m² et de 8,45 mètres de haut fait l'objet d'un chantier de réfection d'un montant de 450 000 euros. Les travaux ont démarré le 17 juillet dernier pour se terminer fin novembre 2017. La directrice générale adjointe des services de la ville d'Albi présente Mesdames Ollivier et Servant, membres du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn, invitées pour évoquer avec les conseillers, l'étude couleur qui va être prochainement réalisée. L'objectif de ce projet est de dynamiser la place du Foirail du Castelvial et de renforcer son attractivité en entamant une réflexion sur la couleur des façades des habitations environnantes et donner ainsi une identité particulière et propre au secteur. La ville d'Albi a délibéré le 29 septembre dernier pour confier cette étude couleur au CAUE. Ainsi la Ville souhaite conférer une identité spécifique à ce secteur, le rajeunir, donner aux propriétaires l'envie de refaire les façades en bénéficiant de conseils.</p> <p>Les conseillers accueillent positivement l'idée et suggèrent de faire un panel de couleurs qui pourrait rappeler celles de la nature à proximité et inclure ainsi une dimension « la campagne dans la ville ».</p> <p>Ils s'accordent également à dire que la place du Foirail du Castelvial doit demeurer un endroit multi-fonctionnel et que sa rénovation doit permettre une nouvelle impulsion pour son animation en proposant d'y accueillir Place(s) aux artistes, la fête de la musique etc.</p> <p>Interrogés sur l'intérêt de modifier ou conserver la dénomination actuelle du</p>

Déplacements, aménagements et équipements de proximité


<i>Sujets - Propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>- Point sur le déroulement des travaux de modernisation-extension de la maison de quartier du Rudel</p>  <p><i>Etat actuel du bâtiment</i></p>	<p>Sylvie Bascoul-Vialard, adjointe au Maire, fait le point sur les travaux de la maison de quartier du Rudel avec les conseillers et indique en introduction que ces travaux tiennent compte dans le mesure du possible des informations et des besoins remontés par les usagers.</p> <p>Le programme des aménagements a été co-défini avec les membres du comité de quartier du Rudel, principal occupant des locaux.</p> <p>Elle explique que les travaux de rénovation de la maison de quartier sont engagés avec un peu de retard et informe les conseillers que des solutions ont été trouvées pour reloger l'association durant le temps de la rénovation.</p> <p>Le directeur du pôle Vie des Quartiers – Citoyenneté - Jeunesse présente les plans de la future maison de quartier et rappelle que le chantier prévoit également la création de places de parking supplémentaires entre l'aire de jeux et le bâtiment actuel ainsi que la reprise de la placette. Il ajoute que la surface totale passera à 245 m² au lieu des 58 m² actuels.</p> <p>Il informe que toutes les possibilités de dégradation ont été limitées par l'architecte (revêtement des façades en métal pour éviter les tags, impossibilité d'accéder au toit...).</p> <p>Il annonce également que l'ouverture prévisionnelle de la maison de quartier rénovée est envisagée pour avril 2018 et que l'association devrait pouvoir rester dans les locaux jusqu'en novembre 2017.</p>



Image de synthèse de la future maison de quartier réhabilitée

Il indique enfin que le budget total alloué à ce chantier est d'environ 500 000 €. Au cours des échanges, les conseillers souhaitent savoir si la maison de quartier pourrait être utilisée pour occuper les jeunes du quartier.

Il est répondu aux conseillers que des structures adaptées existent pour accueillir les jeunes à l'échelle de la Ville (centres de loisirs, Carré Public...). Des animations ponctuelles pourraient être envisagées au sein des maisons de quartier mais supposent d'identifier précisément les besoins (effectifs potentiellement concernés, tranches d'âges) afin de pouvoir définir les conditions d'une réponse adaptée pour laquelle les services de la ville et le comité de quartier pourraient s'associer.

- Etat des aménagements de la Plaine des Sports de la Guitardié

Le directeur du pôle Vie des Quartiers – Citoyenneté - Jeunesse présente le plan général des aménagements de la Plaine des Sports de la Guitardié.

Il explique notamment qu'en 2017, la priorité a été mise sur l'extension des capacités de stationnement ; un parking dédié aux transports collectifs avec quai de déchargement a ainsi été réalisé et les parkings pour les voitures ont été également développés.

Durant cette même année, une salle de réception a été créée afin de répondre aux besoins des associations sportives accueillies.

Elle permettra dans un premier temps de répondre au besoin de relogement des activités du comité de quartier du Rudel durant les travaux de modernisation-extension de la maison de quartier.



Image de synthèse de la salle de réception et de ses abords

Le chemin d'accès a été élargi et les plantations se poursuivent sur la zone. Enfin, un concierge a été installé sur le site pour pouvoir assurer une présence bienveillante, et organiser plus efficacement le fonctionnement, l'entretien des équipements et pallier rapidement à d'éventuels problèmes.

Pour 2017, les aménagements réalisés représentent un investissement total de 120 000 euros et concernent la création d'un auvent devant la salle de réception, la création de box de rangement dans le hangar et divers aménagements. Le montant total des travaux et des aménagements de la Plaine de la Guitardié s'élève depuis le lancement du chantier en 2014 à 1 300 000 euros.

En réponse à certaines remarques émises par les usagers et conseillers de quartier, le nombre de corbeilles de propreté sera augmenté.

- Échanges autour du projet d'aménagement de l'espace sportif des Issards



Etat des lieux

Le directeur du pôle Vie des Quartiers – Citoyenneté – Jeunesse propose aux conseillers de continuer à travailler sur le projet d'espace sportif aux Issards dans la continuité des précédentes réunions afin d'affiner le programme des travaux à réaliser. Il rappelle aux conseillers que l'aménagement de cet espace public doit correspondre aux besoins, ne pas être source de nuisances nouvelles et doit rester raisonnable dans le rapport entre l'investissement à consentir et les effets recherchés au bénéfice des habitants de la cité.

Il indique que le lieu retenu est celui situé derrière la maison de quartier des Amandiers. L'objectif poursuivi est bien d'améliorer l'existant.

Il était jusqu'alors envisagé suite aux réflexions émises, de réaliser une nouvelle dalle de jeu plus grande, d'implanter une table ping-pong sur la dalle existante, et d'y installer quelques mobiliers d'assise. Les études réalisées démontrent que du fait de la déclivité du terrain, l'investissement à réaliser s'avère conséquent pour créer une nouvelle dalle.

	<p>Au cours des échanges, la présidente de l'association de quartier indique qu'il serait souhaitable de reprendre en priorité le terrain de boules à côté de la maison de quartier qui est utilisé et d'installer un banc devant les laurines mais que l'agrandissement de la dalle sportive n'est pas souhaitable au regard du nombre et de la tranche d'âge des enfants et jeunes potentiellement intéressés et concernés.</p> <p>Il est ainsi convenu de garder la surface actuelle du terrain de sports, de retracer les lignes de jeu, de déposer les poteaux de volley-ball non utilisés, de conserver les poteaux de basket, d'installer deux bancs, une table de ping-pong et une corbeille de propreté le long d'une liaison piétonne à créer en partie haute de la parcelle. La reprise du terrain de boules et l'installation d'un nouveau banc près de la maison de quartier seront également intégrés à l'opération.</p> <p>En termes de calendrier, les interventions pourraient être lancées, après étude, au 1^{er} trimestre 2018.</p>
<p>- Déplacements et définition des priorités voirie 2018</p>	<p>Les conseillers estiment que les priorités voirie 2018 devraient être axées sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la possibilité d'aménagement du chemin de Rudel sur lequel la circulation piétonne paraît dangereuse. - l'aménagement de la rue du hameau de Bourdès très dégradée. <p>Ils indiquent également un problème récurrent, celui des voitures qui stationnent sur certains trottoirs du quartier : chemin de Sainte Carême, rue de Rudel et au carrefour de la Maladrerie. A ce sujet la police municipale a été sollicitée.</p> <p>Il proposent également de procéder à une vérification de la desserte de bus du chemin de Rudel après la fin des travaux.</p> <p>Ils souhaiteraient pouvoir retravailler la question de l'amélioration des liaisons piétonnes entre la rue Bréguet et l'arrêt de bus situé route de Terssac.</p>

Nouvelles propositions faites par les conseillers

Les conseillers évoquent le besoin d'installer des bancs complémentaires sur les itinéraires de randonnée notamment sur le circuit Lasbordes-Taravelle-Enjalbert ainsi que vers la Plaine des Sports.

Cette demande sera examinée pour rechercher les pistes d'amélioration, par rapport aux mobiliers déjà existants.

Un banc supplémentaire sera prochainement installé sur le circuit de Lasbordes, sur la fin de l'itinéraire, chemin des Fargues.

Les conseillers estiment également que des efforts sont à poursuivre en terme de lutte contre le problème de décharges sauvages dans le quartier sur les secteurs les plus excentrés.

Plaine de Canavières

<i>Sujets - Propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p data-bbox="138 466 1099 502">- Échanges autour des avancées en matière d'agriculture urbaine</p> 	<p data-bbox="1135 466 2112 603">Bruno Lailheugue, conseiller municipal délégué à la biodiversité, systèmes d'information et nouvelles technologies introduit la séance de travail en rappelant les orientations de l'équipe municipales en matière d'agriculture urbaine.</p> <p data-bbox="1135 611 2112 715">La chargée de mission Environnement au sein du service Patrimoine Végétal et Environnement de la ville d'Albi indique que la plaine de Canavières regroupe 70 hectares.</p> <p data-bbox="1135 722 2112 890">Cette plaine est actuellement classée comme inondable au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et ne peut donc pas faire l'objet de constructions nouvelles. Le classement en ZAD permet de limiter les problèmes des installations irrégulières et de gérer plus efficacement l'affectation des sols.</p> <p data-bbox="1135 898 2112 1002">Le but de ce projet est de redonner sa vocation première à la plaine de Canavières en installant des maraîchers sur des petites parcelles d'un hectare environ pour développer une agriculture de proximité.</p> <p data-bbox="1135 1010 2112 1066">Les conseillers prennent connaissance des dernières acquisitions réalisées par la ville.</p> <p data-bbox="1135 1074 2112 1177">La difficulté principale réside dans la difficulté de récupérer suffisamment de terrains et assez proches les uns des autres pour pouvoir installer confortablement les maraîchers, sans effet de morcellement.</p> <p data-bbox="1135 1185 2112 1249">Bruno Lailheugue rappelle également que ce projet poursuit un but de préservation de la biodiversité impliquant ainsi une grande vigilance.</p> <p data-bbox="1135 1257 2112 1321">Il indique que la ville a établi un partenariat avec la chambre d'agriculture et le lycée Fonlabour pour sélectionner les maraîchers.</p>

Sujets - Propositions



Synthèse des réflexions du conseil de quartier

Au cours des échanges, les conseillers suggèrent la création d'un « chemin de la biodiversité » agrémenté de plantations d'arbres fruitiers, de ruches ou « d'hôtels à insectes » dans une visée pédagogique à l'attention des promeneurs.

Ils souhaiteraient que ce parcours soit mis en cohérence avec celui existant dit de Lasbordes qui emprunte en partie la plaine de Canavières et passe à proximité des maraîchers.

Demande complémentaire exprimée par les conseillers

En terme de prospective, les conseillers de quartier souhaitent pouvoir être informés sur les suites du projet de création d'un 4ème pont dans le cadre d'une prochaine réunion du conseil de quartier.



Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9
Tél : 05 63 49 11 23

conseilsdequartier@mairie-albi.fr